

Perquisitions chez Renault :
Ce n'est pas parce qu'il
n'y a rien à cacher qu'il
faut que ça se sache !

l'étincelle

Technocentre
Renault
Guyancourt

www.etincelle-technocentre.com

pour la construction d'un parti



des travailleurs communiste révolutionnaire

mardi 19 janvier 2016

Nous sommes tous des Goodyear

« *État d'urgence économique et social* » a donc annoncé Hollande. Résultat : d'un côté, deux ans de prison dont neuf mois fermes pour huit salariés de Goodyear, pour avoir demandé des comptes pendant 30 heures à deux directeurs d'un trust voyou jetant à la rue 800 ouvriers. De l'autre, plusieurs milliards de cadeaux supplémentaires annoncés au patronat, soi-disant pour inciter aux embauches. Tout un programme : aux travailleurs l'intimidation, au Medef le tapis rouge et l'argent des contribuables.

Nouveaux cadeaux au patronat...

Pour prétendument lutter contre le chômage, Hollande compte à nouveau subventionner à fonds perdus le patronat censé embaucher dans les prochains mois : 2 000 euros de prime pour les patrons de PME, 4 000 pour ceux des TPE pour toute nouvelle embauche... à bas salaire et sans doute précaire, car le dispositif n'impose pas de CDI mais seulement un CDD de six mois ou plus.

Depuis 2012, 40 milliards d'allègements de charges ont été accordés au patronat, sans que le chômage ait diminué. Et contrairement aux licenciés, les licenciés ne sont pas près de passer en correctionnelle.

D'autant que Hollande en rajoute en parlant de « *simplifier la rupture du contrat de travail* », c'est-à-dire de permettre aux patrons de licencier encore plus facilement et rapidement.

Reste l'escroquerie statistique. Hollande a prévu de faire baisser les chiffres du chômage en vue de l'élection présidentielle. 500 000 chômeurs de longue durée se verraient offrir « *une formation* ».

Qu'importe que les organismes de formation se disent incapables de fournir un tel volume de prestations. Qu'importe également que ces formations n'assurent que très rarement un emploi à la clef. Là n'est pas l'objectif de cette mesure. En revanche, elle ferait passer 500 000 chômeurs de la catégorie A à la catégorie D ou E ; soit en clair 500 000 chômeurs en moins dans les statistiques officielles. Celles-ci passeraient alors de 10,2 % à 8,2 % de chômeurs. Le gouvernement serait content et les chômeurs toujours en galère.

... et manœuvre d'intimidation contre les travailleurs

Goodyear a fait cette année 2,5 milliards de profits et a versé 800 millions d'euros aux actionnaires. De leur côté, 800 salariés de l'usine d'Amiens se retrouvent sur le carreau, douze suicides ont eu lieu depuis la fermeture. D'où vient la violence ?

Les salariés de Goodyear s'étaient contentés de mettre légitimement en garde à vue deux directeurs pendant trente heures. Mais le tribunal correctionnel d'Amiens qui pour ce seul fait a condamné nos huit camarades à la prison, a docilement suivi la réquisition du procureur de la République, représentant l'État dans le procès.

Autrement dit, cette condamnation est une décision politique du gouvernement, une manœuvre d'intimidation à l'encontre de tous les salariés de ce pays. Mais Hollande, à force de jouer au garde du corps du patronat, pourrait faire un bien mauvais calcul.

À nous de mettre les patrons en garde à vue !

À nous, salariés, qui faisons face aux suppressions de postes, aux licenciements, au chômage et aux bas salaires, de ne pas laisser le dernier mot à ce gouvernement complice de la casse sociale.

Face à cette situation, Mickaël Wamen, le leader CGT des ex-Goodyear interviewé sur le plateau de Canal+, a appelé ceux qui l'écoutaient à « *arrêter d'exprimer la colère dans les urnes en votant Front national, la colère doit s'exprimer dans les rues. C'est à nous maintenant de reprendre le pouvoir !* »

Et pour commencer, participons aux rassemblements de solidarité avec les condamnés.

La bonne nouvelle du jour

Suite aux déclarations de Royal et de Macron, volant aux secours de la direction de Renault, celle-ci s'est félicitée dans un communiqué que « *la procédure en cours ne mettrait pas en évidence la présence d'un logiciel truqueur équipant les véhicules Renault* ». Ce serait même une « *bonne nouvelle* » ! Dit comme ça, ce n'est pas très rassurant.

Transparent comme un nuage de CO2

Pourquoi la Répression des Fraudes, qui dépend du ministère de l'économie dirigé par Macron, a-t-elle perquisitionné à Renault Lardy, au Technocentre et au Siège ? Mystère. Macron assure que cela n'a aucun lien avec les tests de pollution menés par le ministère de l'écologie, et que ses services ont effectué « *plusieurs contrôles et perquisitions depuis septembre dernier afin de vérifier la fiabilité et la qualité des informations transmises au consommateur* » par plusieurs constructeurs. Y-aurait-il une autre affaire ? L'apôtre de la simplification du Code du Travail a plutôt l'art d'embrouiller les choses.

Encore des intrigues Royal

Dans la foulée du scandale des logiciels truqués de VW, la ministre de l'écologie, Ségolène Royal, a créé une commission chargée de contrôler les taux réels d'émission de NOx et de CO₂. Selon les premiers résultats révélés jeudi dernier, les 4 véhicules Renault testés, dont la Captur, dépasseraient les normes d'émission. Des directeurs de Renault ont été auditionnés par la commission Royal ce lundi. Mais que va-t-il en filtrer ? Les salariés et les automobilistes ont droit à la transparence. C'est la seule façon de mettre fin aux soupçons.

Boucs émissaires et vrais responsables

La CGT s'est trouvée accusée d'être responsable de l'emballement médiatique et boursier de jeudi dernier. Mais c'est la direction de Renault qui, par son absence de transparence, alimente les rumeurs et les doutes. Elle a gardé, par exemple, le silence suite à la venue de la répression des fraudes à Lardy, alors que de nombreux salariés en avaient été témoin et que tout le monde en parlait sur le site. La CGT n'a fait que relayer cette émotion, une semaine après, dans un tract qui dénonçait l'écart entre les objectifs annoncés par la direction et la réduction des délais, le manque de moyens et d'effectifs pour mettre les véhicules aux normes.

Ce ne sont pas les salariés, ni leurs représentants qui sont responsables du dépassement des normes d'émissions ou d'éventuelles fraudes. C'est la direction, son obsession de la réduction des coûts et de la marge opérationnelle. Les lanceurs d'alerte, salariés ou syndicats, doivent pouvoir s'exprimer publiquement, y compris chez Renault.

Les agités de la Corbeille

L'annonce des résultats de l'enquête du ministère de l'écologie et des perquisitions a provoqué jeudi dernier une chute de l'action Renault de -22% en une heure, qui a clôturé la journée à -10%. Trois milliards d'euros sont partis en fumée !

A la moindre rumeur pouvant nuire à leurs profits, les parasites de la Bourse se carapatent. Les traders, qui officient pour les fonds d'investissement et autres gros capitalistes, font la pluie et le beau temps, jusqu'à ruiner des pans entiers de l'économie et les emplois qui vont avec. Il serait temps de déconnecter l'économie réelle de cette bande de spéculateurs.

Salaires bloqués, c'est NÃO !

La première réunion de Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) sur les salaires a lieu le 28/01. Les salaires sont quasi bloqués depuis des années alors que Renault annonce des ventes record. Pour les débloquer, il va falloir s'y mettre tous ensemble.

Les riches étrennes de Vandenhende

Selon la presse économique, le Directeur de la Qualité et de la Satisfaction Client a empoché fin décembre 746000 € en vendant 8000 actions Renault. La satisfaction du client commence par soi-même.

Mutuelle ne veut pas dire partagée

La cotisation à la mutuelle obligatoire Renault augmente à partir de janvier, conséquence de la hausse de 1,5 % du Plafond Sécurité Sociale. Mais c'est uniquement la part payée par les salariés qui augmente : l'accord sur la mutuelle prévoit en effet que la part payée par l'entreprise est bloquée. La mutuelle payée 50/50 par le salarié et l'entreprise, c'était juste pour la com'.

Notre intéressement les intéresse

Loi Macron oblige, cette année la prime d'intéressement aux résultats financiers sera versée par défaut sur le plan d'épargne d'entreprise et bloquée pendant 5 ans. Sauf si le salarié indique qu'il veut toucher sa prime. Renault vient de transférer la gestion du PEG et du Perco à la BNP-Paribas, ce qui doit faire une belle galette. C'est donc la BNP qui enverra un courrier à chaque salarié le 26 février, auquel il faudra répondre dans les 15 jours. De l'épargne automatique et captive ? Une aubaine pour les banques. Merci Macron.

Tout ce qui brille ne sent pas bon

Odeurs suffocantes, maux de tête, débuts de malaise... : C'est ce qu'ont subi les salariés du Diapason à leur retour de congés. En cause, les peintures utilisées pour rafraîchir les murs à Noël. Il a fallu plusieurs jours avant que la direction intervienne. Endormie par l'odeur sûrement.